AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

OLP 12-3-71 129331

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B.P. nº 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Supplément n° 1 au bulletin technique n° 126 de mars 1971 -

1971-6

ARBRES FRUITIERS

Tavelures du poirier et du pommier :

Dans les vergers contaminés l'an dernier, il y aurait intérêt à appliquer, dès le radoucissement du temps, un colorant nitré à la dose de 1 % (500 g de MA/hl) sur les feuilles mortes restées à la surface du sol. Bien les mouiller.

Actuellement, dans les tissus de ces feuilles, de nombreux périthèces sont formés, les plus évolués parvenant au stade de la maturité. Les germes qu'ils renferment (ascospores) commenceront à être projetés dès que des pluies surviendront et assureront les premières contaminations si les arbres sont alors réceptifs (stade C^2, C^3).

Les colorants nitrés appliqués sur les feuilles mortes détruisent dans une forte proportion les ascospores proches de la maturité, réduisant ainsi les risques d'attaques graves au départ de la végétation.

En ce qui concerne les poiriers, une seconde forme de conservation du champignon, les conidies constituées au niveau des pustules sur bois ou sur les écailles des bourgeons, est souvent fréquente dans les vergers très atteints de tavelure au cours des années précédentes. Dans ces cas, il y a lieu de prévoir l'application d'une bouillie bordelaise à 4 % bien neutralisée au moment de l'éclatement des tout premiers bourgeons (stade C^3).

Altérations des rameaux de pêchers :

A la suite de l'envoi du bulletin du 25 février, des échantillons nous ont été adressés, en provenance des départements du Tarn-et-Garonne, du Gers et du Lot. Dans tous les cas, il s'agissait de "nécrose hivernale".

CULTURES LEGUMIERES

Lutte contre les mulots (en particulier dans les cultures de melon) :

Rappelons que quelques couples de ces animaux peuvent causer des "manques" parfois importants, toujours désagréables, dans une culture. Ils consomment les graines après les avoir déterrées. Voici comment on peut procéder pour les détruire : trois semaines avant le moment des semailles, disposer à l'hectare 4 à 5 abris (tuile canal ou drain en terre cuite) posés à même le sol.

Dans les drains ou sous les tuiles, introduire une petite poignée de maïs (20 g environ) comme première amorce. Renouveler l'appât 4 à 5 jours plus tard. Remplacer à nouveau les grains disparus dans la semaine suivante, afin de donner aux visiteurs l'habitude de la provende.

Après un nouveau délai de 4 à 5 jours, substituer à ce maïs des grains de maïs imprégnés de phosphure de zinc.

Après le semis de melons, on peut maintenir autour des champs une sorte de ceinture de protection dans laquelle on continue l'appâtage et ce, jusqu'à la levée des jeunes plantes.

Préparation du maïs empoisonné au phosphure de zinc : Les appâts empoisonnés doivent être préparés, soit par un pharmacien, soit sous la surveillance d'un pharmacien, par le Groupement de Défense contre les ennemis des cultures.

Composition de l'appât :
- grains de maïs,
- phosphure de zinc (5 % au maximum),
- huile de vaseline ordinaire 2,5 %,
- colorant (par exemple, charbon de bois en poudre à 0,350 %).

P. 241

- Remarques : 1°/ Le commerce présente des appâts préparés à base soit de Crimidine, soit de Chlorophacinone très efficaces vis-à-vis des mulots. Si l'on emploie de tels appâts (où le blé sert de support), il est évident que l'amorde sera faite avec du blé au lieu de maïs.

2°/ Nous recommandons de prendre les dispositions nécessaires afin d'éviter tout accident sur le gibier et les animaux domestiques.

GRANDES CULTURES

Charançon des tiges de colza :

Les charançons des tiges sont apparus dès le 10 février. On a effectué des prises assez importantes sur panneau piège les 12, 13, 14, 15 et 16 février dans le Gers, ainsi que quelques prises les 22 et 23 dans le Gers et le Lauragais.

D'ailleurs, chaque fois qu'il y a eu un léger relèvement de température on a trouvé quelques insectes.

Bien entendu, cette activité a cessé avec la période froide.

Il y a donc, déjà, dans les cultures de colza, des charançons des tiges dont l'activité reprendra dès le premier réchauffement.

Le colza sera, rapidement, au stade sensible.

Nous renvoyons à ce que nous avons déjà dit à ce propos dans une note précédente et recommandons la vigilance.

BALMA, le 10 mars 1971.-
Le Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Midi-Pyrénées"

L. IMBERT.-

Les Contrôleurs chargés des
Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY.

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES"

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.-